

Règlement intérieur de la RCP Onco-Cervico-faciale

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)



Site concerné : St Etienne

Version n°1.2

Diffusé en : 02/2024

Page 1 sur 3

Intitulé de la RCP	ONCOLOGIE CERVICO-FACIALE
Structure responsable	3C OncoLoire
Etablissements participants	CHU St Etienne, Clinique du Parc, HPL, Cabinets privés
Lieu (Salle, étage,...)	Salle Vanoise au 1 ^{er} étage du Centre Hygée
Webconférence	Oui via lien Teams permanent
Jour / Fréquence	Mercredi / Hebdomadaire
Horaires de début et de fin	12h30-13h30
Saisie des fiches RCP	Sous l'outil RCP SARA avant 10h le mercredi
Coordonnateur (Nom, titre, coordonnées)	Dr LELONGE Yann yann.lelonge@chu-st-etienne.fr 04-77-82-88-70 Dr JADAUD Eric eric.jadaud@chu-st-etienne.fr 04-77-91-69-98
Assistante RCP (Nom, coordonnées)	Nathalie FRANCE Secrétaires du 3C joignable via la boîte mail : secretariat.oncoloire@chu-st-etienne.fr ou au 04-77-82-24-28
Caractéristique de la RCP	1 ^{er} Niveau, Adulte
Région anatomique et organes	Cervico-Faciale
Composition du quorum minimum (spécialités)	1 Oncologue. 1 Radiothérapeute. 1 Chirurgien ORL, et/ou maxillo-facial.
Rôles et missions spécifiques du secrétariat de la RCP	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer la RCP : <ul style="list-style-type: none"> - Vérification des fiches (items administratifs, pièces obligatoires à joindre (CRA...)) - Envoyer la liste des patients du CHU St Etienne aux ARCs du CHU en amont de la RCP • Pendant la séance : <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réunions de RCP en frappant la conclusion sous la dictée du coordonnateur de RCP. - Faire signer la « FICHE de PRESENCE » par les participants à la RCP, ou participant en visio. - Cocher conforme au REFERENTIEL de façon tacite si aucune mention de HORS REFERENTIEL n'est dans la conclusion. - Cocher de façon tacite « Aucune Proposition d'inclusion dans un essai clinique » s'il n'y a pas de mention d'inclusion dans un essai clinique dans la décision thérapeutique et inversement. • Après la RCP : <ul style="list-style-type: none"> - Valider les fiches RCP après RCP (ajout des participants) et informer les prescripteurs de leurs dossiers non discutés mais reportés en expliquant les raisons.

La stratégie thérapeutique proposée par la RCP doit se fonder sur des recommandations de pratique clinique nationales ou internationales ou des référentiels régionaux ou de sociétés savantes.

Référentiels ou recommandations déclarés

ESMO via le lien suivant : <https://www.esmo.org/Guidelines/Head-and-Neck-Cancers>

Règlement intérieur de la RCP Onco-Cervico-faciale

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)

	Site concerné : St Etienne	Version n°1.2	Page 2 sur 3
		Diffusé en : 02/2024	

Référentiel des Hauts de France via le lien suivant : https://www.onco-hdf.fr/app/uploads/2019/11/R%C3%A9f%C3%A9rentiel-r%C3%A9gional-VADS-VF.pdf
RECORAD sur le site de la SFRO (Société Française de Radiothérapie Oncologique) via le lien suivant : https://www.sfro.fr
Société Française ORL via le lien suivant : https://www.sforl.org
Refcor recommandations via le lien suivant : http://refcor.org/1761-types-de-traitements-des-cancers-ork-rares

Rôle et missions du secrétariat de RCP, rôle de chacun a bien respecté :


- En RCP, **le coordonnateur est responsable de la RCP (notamment du respect du quorum)**, l'assistante RCP est en support. La proposition thérapeutique est écrite directement en RCP par l'assistante RCP sur l'outil RCP SARA **sous la dictée du coordonnateur et sous sa validation**. Il n'y a aucun lien hiérarchique entre coordonnateur et assistante RCP.
- En amont et aval de la RCP, l'assistante RCP ne doit jamais modifier des données médicales de la fiche sans accord du médecin référent de la fiche.
- La qualité des fiches présentées en RCP relève de la responsabilité du médecin référent
- Tout échange entre assistante RCP et coordonnateur/participants de RCP se doit d'être respectueux et bienveillant.
- Tout problème doit être remonté à Amandine MONDIERE et/ou Dr Quentin REBOUL afin de le résoudre dans de bonnes conditions (tant côté coordonnateur/participants, qu'assistante RCP)

Annexe :

- 1- Charte régionale RCP de Cancérologie Région Auvergne-Rhône-Alpes Version Mai - 2021 (Annexe 1 – Rôles et responsabilités du médecin coordonnateur de la RCP, Annexe 2 – Rôles et responsabilités du médecin référent du patient, Annexe 3 – Rôles et responsabilités des organisations : 3C, Réseau ONCO AURA et GCS SARA, Annexe 5 – Dossier Communicant de Cancérologie : Information Patients)
- 2- Fiche de poste assistante RCP Oncoloire Version du 13/07/2021
- 3- Annuaire des RCPs du 3C Oncoloire Version actuelle sur le site internet du 3C Oncoloire : <https://3c.onco-aura.fr/oncoloire/>

Règlement intérieur de la RCP Onco-Cervico-faciale

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)

	Site concerné : St Etienne	Version n°1.2	Page 3 sur 3
		Diffusé en : 02/2024	

Je soussigné, Dr LELONGE Yann coordonnateur de la RCP, m'engage à respecter et à mettre en œuvre le présent règlement intérieur.

A ..St Etienne, le07./02 / 24

Signature du Coordonnateur



Je soussigné, Dr JADAUD Eric coordonnateur de la RCP, m'engage à respecter et à mettre en œuvre le présent règlement intérieur.

A ..St Etienne, le7/2/24

Signature du Coordonnateur



N° version	Date	Historique des mises à jour (indications des modifications)	N° des pages modifiées
1	12/10/2022	Création	/
1.1	09/03/2023	Modification (Rôle et Missions spécifiques du secrétariat)	1
1.2	01/02/2024	Coordinateur Médical du 3C ONCOLOIRE : Pr Pierre FOURNEL, remplacé par le Dr Quentin REBOUL.	2
Rédaction	Amandine MONDIERE, responsable administrative 3C ONCOLOIRE.		
Relecture	Assistants RCP du 3C, Nathalie France 3C ONCOLOIRE.		
Validation	Dr Quentin REBOUL, Coordinateur Médical du 3C ONCOLOIRE		